

# L'initiative du CICR sur le renforcement du droit international humanitaire protégeant les personnes privées de liberté

Centre d'étude de Droit Militaire et de Droit de la Guerre Bruxelles, le 4 février 2016

Stéphane Kolanowski CICR Bruxelles



### Structure de la présentation

- Pourquoi un tel projet?
- Le processus de consultations 2012-2015
- Les résultats de la Conférence internationale, décembre 2015

Quelle suite?



### Le pourquoi: détention en conflits armés non-international

- Cadre juridique concernant la privation de liberté en situation de CAI assez détaillé. Mais très limité en situation de CANI;
- Incertitude quant aux sources et étendue de certaines normes;
- Contours du droit coutumier débattus;
- Controverse sur applicabilité et pertinence des droits de l'Homme.





#### 4 domaines à renforcer

- 1) Conditions de détention
- 2) Les détenus particulièrement vulnérables
- 3) Motifs et procédures d'internement

4) Transfert de détenus.



### Le processus de consultation avec les Etats

31ème Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (2011)

4 réunions régionales (2012-13) 2 réunions thématiques avec experts gouvernementaux en 2014

Réunion de tous les Etats 27-29 avril 2015 32ème Conférence internationale décembre 2015



#### Préparation pour la 32<sup>ème</sup> CI: Rapport final et projet de résolution

- Rapport final et projet de résolution: recommandent mandat au CICR pour faciliter discussions en vue de l'élaboration d'un document non-contraignant;
- Garder à l'esprit des considérations pratiques;
- DIH source principale mais DH et instruments non-contraignants également à considérer;
- Convergence sur développement orientations plus détaillées sur conditions et groupes vulnérables;



#### Préparation pour la 32<sup>ème</sup> CI: Rapport final et projet de résolution (2)

- Motifs et procédures pour internement ainsi que transferts – plus complexes, vues divergentes;
- Détention par groupes armés non-étatiques demande discussions plus approfondies;
- Convergence générale sur volonté d'aboutir à un document non-contraignant.



## La résolution adoptée par la 32<sup>ème</sup> CI

 De la consultation à la négociation d'un document ("outcome") concret

Leadership des Etats et rôle du CICR

Le problème CAI/CANI

Le pouvoir de détenir



# La suite? Processus dès 2016

- Processus étatique, facilité par le CICR collaboratif en vue élaboration d'un document ("outcome") concret.
- Un sujet complexe, beaucoup de défis et thématiques très sensibles – processus par étapes.
- CICR très heureux de l'implication et du soutien de la Belgique.



### Merci pour votre attention!

#### Plus d'information:

- 1) Page "initiative détention" sur le site du CICR: https://www.icrc.org/en/document/detention-non-international-armed-conflict-icrcs-work-strengthening-legal-protection-0
- 2) Site de la Conférence internationale: http://rcrcconference.org/international-conference/documents/